



Commune de

Baelen

N° 404

JANVIER
FÉVRIER

2018

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

QUAND MANNEKEN PIS PREND LES COULEURS DE LA SAINT-PAUL

PAROLE À...

Romain Vanwissen

HISTOIRE

10 ans d'histoire dans votre bulletin communal

NATURE

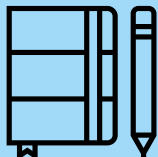
L'aubépine

MÉRITES 2017 :

FAITES VOS PROPOSITIONS







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique : **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile)	
	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Consultations du docteur Xhaufaire

A partir de janvier 2018, les consultations médicales se feront uniquement sur rendez-vous, ceci afin de répondre à la majorité d'entre vous et d'améliorer la qualité de votre consultation. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le numéro de téléphone habituel : 087/76.30.81.

Dr. Xhaufaire

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



Ça fait maintenant dix ans que le journal communal vous est présenté sous sa forme actuelle à la satisfaction d'un grand nombre de ses lecteurs. Un grand merci à Anne-Christine Roemers pour le professionnalisme avec lequel elle met tout en œuvre pour que, ponctuellement, vous soyez informés de l'actualité de notre commune de manière bimestrielle. N'hésitez pas à lui manifester votre soutien, notamment en lui communiquant des sujets qui pourraient être abordés et développés dans les pages de ce journal.

Comme je le fais régulièrement au travers de ce petit éditorial, je félicite toutes les sociétés locales pour l'énergie et l'enthousiasme dont elles font preuve pour faire vivre notre charmante commune.

Le dévouement et la disponibilité des bénévoles doivent susciter notre admiration et notre reconnaissance et, pourquoi pas, nous inviter à les rejoindre pour les épauler dans leurs actions et aussi assurer la succession de celles et ceux qui, après des années d'engagement, souhaiteraient faire un pas de côté.

L'année 2017, année du 300^{ième} anniversaire de la Saint-Paul, du 50^{ième} anniversaire de la société de gymnastique Gymba et du 30^{ième} de la Chorale Saint-Jean-Baptiste, s'est terminée par la visite des membres de la Saint-Paul accompagnés de la Société Royale Les Fanfares de Baelen à l'un de nos emblèmes nationaux, le Manneken-Pis qui, pour quelques heures, a revêtu le costume traditionnel de la Société qu'on est habitué à admirer dans les rues de notre commune chaque mardi de la kermesse à Baelen. L'enthousiasme de notre fanfare et des participants a créé une ambiance qui n'a pas laissé de marbre les nombreux touristes présents sur la Grand-Place de Bruxelles. Quelques pas de danse et de nombreux clichés resteront pour longtemps dans la mémoire de visiteurs de notre capitale.

En ce début d'année, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de notre commune et qui, d'une façon ou d'une autre, sont à votre service. Je pense au personnel de la voirie, au personnel d'entretien des écoles et des bâtiments communaux, à la cuisinière du restaurant scolaire, à tout le personnel administratif et technique, au personnel du CPAS et de la crèche et bien sûr à tout le personnel enseignant. Sachez que les mandataires politiques au nom desquels je m'exprime, seraient bien dépourvus sans leur franche collaboration.

Enfin, je vous adresse, chères concitoyennes, chers concitoyens, tous mes vœux de bonheur pour l'année 2018.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **mars-avril 2018** distribué vers le **12 mars 2018**

Date limite de remise des documents : 15 février 2018.

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois). Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :
le **jeudi 8 février** et le **lundi 12 février** (Carnaval)

CARTES D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUES BELGES

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Maylin SCHENK, rte d'Eupen, 198 (11/10)
Zayd IDRISSE SAMLALI, rue des Millepertuis, 8 (13/10)
Louise NIX, chemin de Hoevel, 1/B (14/10)
Lous BROCKHANS, rte d'Eupen, 109/A (26/10)
Chadia QESSOURI, Oeveren, 5/B/3 (14/11)
Hugo DELVILLE, rte d'Eupen, 125 (25/11)

Mariages

David BRAUN et **Anne LAUSBERG**,
rte d'Eupen, 70 (21/10)
Quentin LAHAYE et **Charlotte SCHYNTS**,
rue du Thier, 1/A (18/11)

Décès

Roger NOEL, époux de Hildegard Leyens,
r. du Pensionnat, 7 (17/10)
Marie KERRENS, vve de Léopold Conjers,
r. du Pensionnat, 7 (26/10)
Suzanne SCHROEDER, r. du Pensionnat, 7 (31/10)
Huberthe DEZIRON, r. du Pensionnat, 7 (07/11)
Erna KREUSCH, vve de Wilhelm Claessen,
r. du Pensionnat, 7 (17/11)
Gertrudis HANNEMAN, vve de André Baguette,
r. du Pensionnat, 7 (30/11)
Gilbert MOUTSCHEN, époux de Monique Friedrichs,
r. Plein-Vent, 39 (01/11)

PLANNING PARUTIONS 2018 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mars/avril 2018	15-févr.-18	lundi 12 mars
mai/juin 2018	15-avr.-18	lundi 14 mai
juillet/août 2018	15-juin-18	lundi 9 juillet
sept/oct 2018	15-août-18	lundi 10 septembre
nov/déc 2018	15-oct.-18	lundi 12 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

REMERCIEMENTS

Mathieu Korvorst • 23/06/1940 - 26/12/2016

La vie nous apprend beaucoup, mais jamais elle ne nous prépare à une perte si difficile. Aujourd'hui est jour de souvenir. 1 an déjà sans toi, abandonnée à cet atroce silence. Je ne sais pas où va mon chemin, mais je marchais mieux quand ma main serrait la tienne.

Il est bon de savoir que tu continues à veiller sur moi et sur les enfants. Sois notre guide et notre protecteur à tous.

Madame Berthe Korvorst-Waauff,
Cindy, Marc,
Laura, Tom, Robin



OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)



Le bureau de l'ALE est ouvert au public **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.**

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76 01 28 - Fax 087/76 01 17
ale@baelen.be



Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00
E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h00

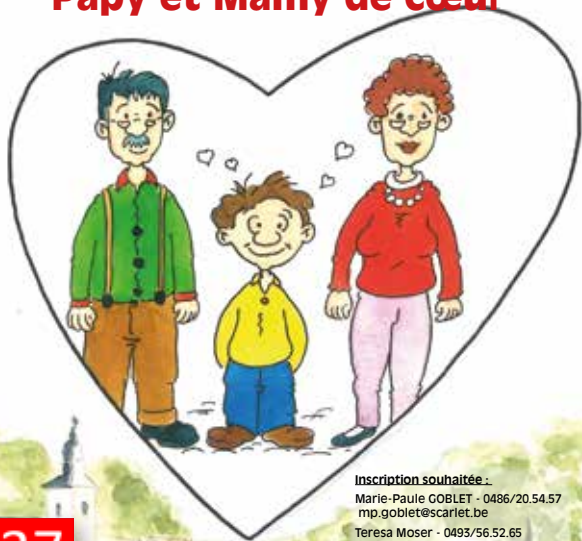
LISTE DES NOCES D'OR EN 2018

22/05/1968 : **Mr et Mme Biémar-Denoël**, rue Longue, 11
08/06/1968 : **Mr et Mme Delincé-Hauglustaine**, chemin de Hoevel, 39
03/07/1968 : **Mr et Mme Campioni-Schroeder**, Perkiets, 91
10/07/1968 : **Mr et Mme Brandt-Rombach**, place Th. Palm, 14
25/07/1968 : **Mr et Mme Neyken-Mertens**, rte Jean XXIII, 1
01/08/1968 : **Mr et Mme Hannotte-Crutzen**, rte d'Eupen, 77
02/08/1968 : **Mr et Mme Goffart-Stollenwerk**, rte d'Eupen, 142
26/10/1968 : **Mr et Mme Cormann-Lejoly**, rte d'Eupen, 188
18/11/1968 : **Mr et Mme Brosius-Hizette**, Clos des Jonquilles, 2

LISTE DES NONAGENAIRE EN 2018

07/01 : **Mme Denise DEFRAITEUR**, rue du Pensionnat, 7
22/01 : **Mr Jean HENDRICK**, rue du Pensionnat, 7
25/02 : **Mr German UBAGO-LIBANO**, rte de Dolhain, 23
21/05 : **Mme Cécile VANNESTE**, rue du Pensionnat, 7
19/07 : **Mme Irène ERNENS**, Latebau, 2
19/09 : **Mme Maria NOEL**, Roereken, 6
13/10 : **Mme Gisèle VAN MINNENBRUGGEN**, rue du Pensionnat, 7
04/12 : **Mme Anna KEMPER**, rue de la Régence, 3(demande).

Le samedi 20/01/18 de 14h à 18h
Maison communale de Baelen
BOUT'CHOU cherche
Papy et Mamy de cœur



Inscription souhaitée :
 Marie-Paule GOBLET - 0486/20.54.57
 mp.goblet@scarlet.be
 Teresa Moser - 0493/56.52.65
 teresa_moser@gmx.net

4837
 En
Actions

www.Baelen.be <https://www.facebook.com/CommuneBaelen/>
 Commune de Baelen - « 4837 en action » - GT intergénérationnel

MAMY ET PAPY DE CŒUR, UN PROJET
QUI RAPPROCHE LES GÉNÉRATIONS

Le projet « Mamy et Papy de cœur » met en lien des grands-parents à la recherche de petits enfants et des jeunes familles à la recherche de grands-parents.

Les enfants, parents et grands-parents intéressés par cette forme d'échange intergénérationnel sont les bienvenus à la fête des générations le samedi 20 janvier dès 14 h à la maison communale à Baelen.

Mamy et papy de cœur et bouts d'chou pourront ainsi faire connaissance lors de cette après-midi conviviale et ludique.

Inscription souhaitée
 (0493 / 565 265) Teresa Moser / teresa_moser@gmx.net
 (0486 / 20.54.57) Marie-Paule GOBLET / mp.goblet@scarlet.be

Das Projekt « Herzensoma/Herzensopa » führt Omas und Opas auf der Suche nach Enkelkindern und Familien auf der Suche nach Großeltern zusammen.

Interessierte Kinder, Eltern und Großeltern sind herzlichst zum Generationenfest am Samstag 20.01.18 um 14 Uhr ins Gemeindehaus Baelen eingeladen.

So können Jung und Alt auf spielerischer Weise langsam Kontakt aufnehmen.

Anmeldung erwünscht per Telefon
 (0493 / 565 265) Teresa Moser / teresa_moser@gmx.net
 (0486 / 20.54.57) Marie-Paule GOBLET / mp.goblet@scarlet.be

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

SAMEDI 20 JANVIER 2018 : Fête des générations
 MARDI 6 FEVRIER 2018 : réunion de « 4837 en actions »
 MARDI 24 AVRIL 2018 : réunion de « 4837 en actions »

« 4837 en actions » est aussi sur Facebook

NOS PROMENADES CHERCHENT DES
PARRAINS ET/OU MARRAINES

Comme vous le savez, notre commune est équipée de 5 promenades pédestres balisées :

- Quatre qui font partie des « 20 promenades en pays de Vesdre » rassemblées dans une farde éditée par la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre en 2013 :
 - **Baelen et ses deux villages** (8 km)
 - **Balade au fil de l'eau** (4 ou 9 km à Membach)
 - **Balade autour du village** (4 km à Baelen)
 - **Balade des crêtes et panoramas** (4 ou 8 km à Baelen et Limbourg)
- **La Montagne du Dragon** en Hertogenwald (14,6 km) inaugurée le 16 octobre 2016.

Tout cela sans compter les différentes balades de l'Hertogenwald (GR, Décauville et autres ...) qui figurent sur la grande carte du Commissariat Général au Tourisme de Wallonie, à Perkiets à l'entrée du bois et au Chêne du Rendez-Vous.

Ce patrimoine touristique remarquable fait le bonheur de nos villageois et de bien d'autres randonneurs toujours heureux de découvrir des régions où prime un environnement naturel. Mais qui dit Nature, dit vie, mouvement, évolution et parfois usure du temps ou dégradation ... Certains tronçons moins empruntés peuvent être envahis par la végétation, des balises peuvent être abîmées par les intempéries et se détacher ou parfois être enlevées volontairement, des chemins peuvent être barrés par des branches tombées des arbres, etc. ... C'est pourquoi nos promenades nécessitent qu'on veille sur elles, qu'on les entretienne régulièrement et qu'on fasse le nécessaire pour leur assurer une longue vie, au bénéfice de toute notre population.

A cet effet et avec les bons conseils de « sentiers.be », « **4837 en actions** » aimerait trouver parmi nos villageois des **parrains** ou **marraines pour chacune des 5 balades citées ci-dessus**. En pratique, il s'agirait de

- **parcourir la balade parrainée une ou deux fois par an pour vérifier son état et relever d'éventuels problèmes** et
 - **résoudre certains petits problèmes** (remise en place d'une balise manquante, petit défrichage, ramassage de quelques déchets, etc.) ou signaler au gestionnaire du réseau (Commune, Département Nature et Forêt, Syndicat d'Initiative...) **des problèmes plus importants** (vandalisme, arbre tombé...) en s'adressant au référent local qui sera désigné.
- Les rôles de chacun peuvent être adaptés en fonction de vos disponibilités et envies.

Alors,

- si vous aimez vous promener sur les sentiers de nos beaux villages
- si vous souhaitez contribuer à la préservation de notre patrimoine touristique,
- si vous souhaitez vous investir pour protéger notre environnement naturel,
- si vous souhaitez que vive plus que jamais le nouveau slogan de notre commune « **La Vie Grandeur Nature** »,

contactez « 4837 en actions » au N° 0474/51 99 93 ou à l'adresse nadinerobertnrj@gmail.com et devenez parrain ou marraine d'une (ou plusieurs) de nos promenades ! Nous nous ferons un plaisir de vous donner toutes les informations souhaitées et de vous aider dans cette mission passionnante.

4837
 En
Actions



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**

Le Protocole Disparition Seniors au domicile, pensez-y !

« La fiche identitaire, une prévention pour une intervention d'urgence qu'on espère ne jamais devoir faire »



En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, chaque minute compte !

Réalisez, dès à présent, une fiche identitaire et aidez la police à réagir rapidement.



Plus d'informations via la Ligue Alzheimer ASBL :
04/229.58.10



En partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL, la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale, la zone de Police de Herve, le Parquet et les services fournissant aide et soins à domicile.

PROTOCOLE DISPARITION SENIORS AU DOMICILE

Pourquoi ? La maladie d'Alzheimer entraîne de la désorientation spatiale et de la déambulation. Les personnes qui en sont atteintes sont donc sujettes à se perdre ou à disparaître. Il s'agit de disparitions inquiétantes pour laquelle une intervention rapide est nécessaire.

L'objectif ? En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, la police a besoin d'informations : les signes distinctifs de la personne disparue, ses habitudes, sa photographie, etc. Lors du constat d'une disparition, l'entourage a parfois du mal à donner ces renseignements. Le Protocole Disparition Seniors au domicile prévoit donc l'instauration préventive d'une fiche identitaire qui contiendrait ces informations. Cette fiche servira à gagner du temps et à débiter les recherches avec davantage de professionnalisme.

Comment ?

La fiche identitaire doit être placée dans une boîte au frigo du domicile de la personne. Il s'agit d'un endroit facilement identifiable et qui existe chez tous. Un autocollant aux couleurs du projet sera collé sur la boîte afin qu'elle soit facilement repérée par les premiers intervenants. Une page de la fiche devra également être collée derrière la porte d'entrée du domicile afin d'informer les intervenants extérieurs de son existence.

Intéressé par le Protocole Disparition Seniors au domicile ?

Contactez le CPAS de Baelen : 087/76.01.13

Le document explicatif et la fiche identitaire peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune : www.baelen.be, rubrique CPAS



Les lauréats des Mérites 2016

REMISE DES MÉRITES 2017

Le 23 février 2018, la commune de Baelen vous invite à participer à la soirée de remise des « mérites 2017 », récompensant ceux qui se sont distingués durant l'année écoulée dans un des trois domaines suivants :

- 1) Sportif
- 2) Culturel et associatif
- 3) Dévouement local

Le mérite culturel et associatif est destiné aux membres des associations locales, tandis que le mérite du dévouement local mettra à l'honneur une personne qui a marqué l'année 2017 de son empreinte ou qui est engagée depuis de nombreuses années dans la vie locale, que ce soit au sein d'une association ou non.

Qui peut être nominé ?

La liste de nominés reste ouverte jusqu'au 13 février 2018. Chaque citoyen peut proposer une personne, équipe, groupement pour faire partie des nominés. Il suffit d'envoyer avant le 13 février un mail à merites@baelen.be en décrivant les candidats proposés avec quelques lignes illustrant les raisons de la récompenser.

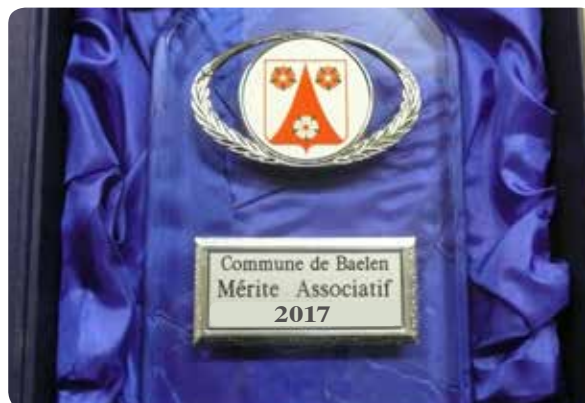
La liste des candidats retenus par catégorie sera publiée dès le 14 février sur le site internet de la commune (www.baelen.be).

Les votes

Une commission Sport et Culture élargie à un représentant de chaque association active dans la commune réalisera un premier vote secret qui comptera pour 50% du résultat final.

Lors de la soirée de remise des mérites, les personnes présentes pourront voter pour leurs candidats préférés. Les votes réalisés en cours de soirée additionnés à ceux obtenus en commission désigneront les lauréats de l'année 2017 dans les 3 catégories. Cette manière de désigner les lauréats lors de la soirée laisse le suspens entier. La répartition à parts égales entre citoyens et associations locales garantit un vote démocratique.

La soirée de remise des « Mérites 2017 » aura lieu le vendredi 23 février 2018, à 20h, dans la salle du conseil au 2^{ème} étage de la maison communale. Vous y êtes toutes et tous conviés pour donner votre voix, soutenir les nominés et prendre ensemble le verre de l'amitié.



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

 Votre commune est également sur facebook!

VOL DE MÉTAUX DANS LES CIMETIÈRES : APPEL À LA VIGILANCE



Les vols de métaux sont en recrudescence dans les cimetières. Voici quelques conseils de prévention:

- Prenez des photos des objets de valeur sur et autour des tombes. Cela facilite l'identification des objets volés.
- Si vous remarquez des situations suspectes, prenez contact avec la police. En cas de vol, faites une déclaration à la police.
- Les biens en bronze et en cuivre peuvent être

marqués à l'aide de l'ADN synthétique. Cette substance provoque un rayonnement et rend le marquage visible sous une lampe UV, ce qui facilite les contrôles policiers

FIN DE LA REDEVANCE TÉLÉVISION



Le 7 septembre 2017, le Gouvernement wallon a décidé de supprimer la redevance télévision à partir de l'année d'imposition 2018. **La redevance TV ne sera donc pas réclamée pour les périodes imposables 2018 et suivantes, c'est-à-dire à partir du 1^{er} avril pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre A et J et à partir du 1^{er} octobre pour ceux dont l'initiale du nom est comprise entre K et Z.** Pour les redevables dont la période imposable s'étend de janvier à décembre (gîtes, chambres d'hôtes, etc.), la redevance cesse d'être due dès le 1^{er} janvier 2018.

La redevance TV reste due en intégralité pour la période imposable 2017, soit du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, soit du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018. Notez qu'il n'y aura pas d'annulation des procédures de poursuites judiciaires, de contentieux et de recouvrement se rapportant aux redevances impayées, n'oubliez donc pas de payer cette dernière redevance...

UNE COORDINATRICE ATL À BAELEN



L'administration communale compte désormais une nouvelle collaboratrice en la personne de Laurence Schoubben. Mme Schoubben a été engagée comme coordinatrice de l'accueil temps libre (ATL = activités hors du temps scolaire pour les 2,5 à 12 ans). Après un état des lieux des activités et des possibilités déjà disponibles sur la commune, elle pourra proposer des mesures concrètes d'amélioration de l'offre d'accueil hors des périodes scolaires. Elle sera en charge de la centralisation des informations pour les opérateurs, clubs et associations accueillant des enfants de 2,5 à 12 ans et à l'écoute des besoins des familles pour adapter ou élargir l'offre d'accueil. Bienvenue à elle!

DES SUPER-HÉROS WALLONS POUR METTRE LE CO2 KO !



Serez-vous le Super-Héros du climat ? C'est le défi que vous lance l'Agence 2 Degrés ! En

quelques clics, les citoyens wallons sont invités à évaluer leur niveau d'émission carbone et engager une foule de petites actions à leur portée, pour réduire leur poids de CO2. La campagne organisée par l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC) entend faire évoluer les comportements de manière ludique, pour contribuer aux objectifs du Plan Air-Climat-Énergie.

En s'appuyant sur les codes des Super-Héros, l'Agence 2 Degrés (en référence à l'un des objectifs les mieux connus de l'accord de Paris sur le Climat) lance sa campagne sur les réseaux sociaux. On passe son Test carbone, on est recruté par l'Agence 2 Degrés et on arrive dans la League qui correspond à son niveau. Et hop, on part pour des missions, progressives, graduées, documentées, qui font épargner des kilos, voire des tonnes de CO2 ! Et en un clic, les amis sur Facebook sont au courant. Le geste de réduction de CO2 que je viens de m'engager à faire est partagé et cela crée un effet d'émulation au sein de la communauté digitale ... Essayez ! www.agence2degres.be / [facebook.com](https://www.facebook.com/agence2degres)

RECRUTEMENT



Depuis début décembre, Cyrielle Joris est entrée en fonction en tant qu'employée administrative aux services Population et Environnement, en remplacement de Simon Jansen. Diplômée en littératures françaises et romanes, Cyrielle a d'abord travaillé dans l'enseignement en tant que professeur de français et secrétaire avant de rejoindre notre Commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

VOUS N'UTILISEZ PLUS LES ANNUAIRES PAPIER ?

En tant que fervent défenseur de l'écocitoyenneté, notre commune s'associe à FCR Media, l'éditeur des versions imprimées des annuaires pagesdor.be et pagesblanches.be, pour lancer une campagne collective d'abandon des bottins.

Si vous n'utilisez plus l'annuaire papier, nous vous encourageons vivement à vous désinscrire via le formulaire que vous trouverez sur le site www.pagesdor.be. Les personnes qui se désinscrivent avant le 15 août 2018 ne recevront plus d'exemplaire de l'annuaire lors de la prochaine distribution. Il est tout aussi simple, sinon plus, de rechercher des entreprises et des adresses sur les sites www.pagesdor.be et www.pagesblanches.be ou via l'application pagesdor.be.

Un grand merci pour votre collaboration écologique!



EN IMAGES



CONDITIONS DANTESQUES POUR LA FIN DE SESSION JE COURS POUR MA FORME



PLACE AUX ENFANTS :
UNE JOURNÉE DE DÉCOUVERTES ET D'AMUSEMENT



LE STUDIO GRAPHIQUE SYNTHÈSE EN PLEINE PRÉSENTATION
DE LA NOUVELLE IMAGE DE LA COMMUNE



L'HEURE DU CONTE, EN COLLABORATION
AVEC LA BIBLIOTHÈQUE, POUR
LES PLUS PETITS



L'ÉCOLE DE BAELEN DÉSIGNÉE ÉCOLE LA PLUS PROPRE DE WALLONIE !



4837 EN ACTIONS EN VISITE CHEZ DES
PRODUCTEURS LOCAUX



☆

Suite au succès du PETIT DÉJEUNER DU JEUDI DES FEMMES de l'an dernier, la com- mune de Baelen remet le couvert !

De quoi démarrer la journée en beauté et prendre des forces avant de rejoindre les différents cortèges organisés dans la région...

Rendez-vous donc le 8 février 2018, dès 8 heures, dans la salle du conseil de la maison communale de Baelen, décorée pour l'occasion.

Possibilité de rejoindre ensuite Eupen en bus pour participer au cortège.

Tarif:

10€, comprenant le petit-déjeuner, les bulles, l'animation musicale + le transport en bus vers Eupen pour celles qui le souhaitent.

Attention:

accessible uniquement avec carte en prévente auprès de la commune de Baelen.

Inscriptions jusqu'au 25 janvier.

Renseignements:

commune de Baelen, 087/76.01.10

Alaaf !

MONOXYDE DE CARBONE (CO), UN TUEUR SILENCIEUX CHEZ VOUS.

Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.

Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

Comment éviter une intoxication au CO ?

- Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- Veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.



Comment reconnaître une intoxication au CO ?

- On est rapidement pris de maux de tête
- On peut avoir des nausées
- On se sent fatigué
- Parfois, on s'évanouit

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- Votre propre sécurité d'abord !
- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)

Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO!

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.

Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.



QUAND MANNEKEN-PIS PREND LES COULEURS DE LA SAINT-PAUL

LE 4 NOVEMBRE 2017, LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL, ACCOMPAGNÉS DE LEURS ALFÈRES ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE LES FANFARES DE BAELEN, SE SONT RENDUS À BRUXELLES POUR OFFRIR UN NOUVEAU COSTUME AU MANNEKEN-PIS ET CLÔTURER AINSI EN BEAUTÉ LES CÉLÉBRATIONS LIÉES AU 300ÈME ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR. RETOUR EN IMAGES SUR CET ÉVÈNEMENT UNIQUE.

Ce fut une journée mémorable ! Parties de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule, les deux sociétés ont défilé dans les rues de Bruxelles jusqu'à l'hôtel de ville, où le petit costume a été remis par le président Roger Brandt à l'Ordre des Amis du Manneken Pis lors d'une réception pleine d'humour. La célèbre statuette a ensuite revêtu la tenue de Saint-Paul, confectionnée de manière professionnelle par mesdames Marie-Paule Corman et Philomène Flas. Du nœud papillon au haut-de-forme, rien ne manquait ! Le petit costume, qui porte le n°980 dans la garde-robe du Manneken Pis, était splendide.



EN CORTÈGE DANS LES RUES DE BRUXELLES...



MARIE-PAULE CORMAN ET PHILOMÈNE FLAS, LES COUTURIÈRES



... ET SUR LA GRAND-PLACE !

Offrir un costume au Manneken-Pis est une procédure assez longue. Pour chaque don, une demande officielle doit être adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins de Bruxelles. Celle-ci est analysée par une commission composée de membres des Amis de l'Ordre de Manneken-Pis et de représentants de la Ville de Bruxelles. Après l'accord du Collège, une cérémonie officielle de remise est organisée, à l'issue de laquelle le ketje remercie l'assemblée en débitant de la bière à la place de l'eau. Le nouveau costume rejoint ensuite sa garde-robe au Musée de la Ville de Bruxelles. Chaque année, 23 habillages sont prévus à des dates fixes, les autres étant réservées aux différents costumes offerts. Manneken-Pis est ainsi habillé 130 fois par an.



LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU COSTUME, À L'HÔTEL DE VILLE



BRABANÇONNE ET TRIPLE BAN POUR LE MANNEKEN PIS...



Le samedi 4 novembre, c'est au son de la musique des Fanfares de Baelen que le nouveau costume a été dévoilé, sous le regard ému des membres de la société de tir. Ensuite, les deux sociétés se sont rendues sur la Grand-Place de Bruxelles pour exécuter le jeu du drapeau et offrir un peu de notre folklore local aux Bruxellois et aux nombreux touristes présents. Un moment unique, tant pour les musiciens que pour les membres de la Saint-Paul, photographiés de toutes parts et assaillis de questions. Particulièrement en verve, la fanfare a longuement joué sur la Grand-Place et fait danser Bruxellois et touristes du monde entier ! De valse en farandoles, une fameuse ambiance et une très belle réussite, pleine de convivialité entre les sociétés, pour cette journée que les participants ne sont pas près d'oublier.

... QUI REMERCIE À SA MANIÈRE !



APRÈS LA PRESTATION DES ALFÈRES, PLACE À LA FÊTE !



LA SAINT-PAUL DÉPOSITAIRE DES INSTRUCTIONS CONCERNANT LA CAPSULE TEMPORELLE

Samedi 16 décembre, le Bourgmestre a reçu le comité de la Société Royale de tir Saint-Paul à la maison communale. Durant cette réception, il a désigné la Saint-Paul comme colégataire des instructions concernant la capsule temporelle enfouie par le L.A.C. en 2012, en raison de la longue durée d'existence de la société et en clôture des célébrations du 300ème anniversaire. Le Bourgmestre, le Président honoraire et le Président actuel de la société sont ainsi officiellement chargés de transmettre à leurs successeurs les renseignements utiles concernant l'existence de la capsule temporelle. Celle-ci, chargée de divers « trésors » qui permettront à nos descendants d'imaginer la vie en 2012, devrait être ouverte en septembre 2112.

GROS SUCCÈS DE FOULE POUR LA FANFARE, QUI A MIS LE FEU SUR LA GRAND-PLACE !



ROMAIN VAN WISSEN

52 ans
Originaire de Baelen,
habite désormais à
Membach

ACTIVITÉ

Artiste peintre

FORMATIONS

Formation en ergothérapie
et en peinture et gravure à
l'Académie des Beaux-Arts
de Verviers



D'OÙ VOUS VIENT VOTRE ENVIE DE PEINDRE ?

Déjà enfant, j'avais envie de faire quelque chose en rapport avec le dessin, je dessinais d'ailleurs beaucoup. À l'école secondaire, j'étais notamment attiré par le graphisme mais mes parents m'ont plutôt poussé vers les sciences, trouvant la voie artistique trop risquée. J'ai donc commencé des études de laborantin, mais cela ne me convenait pas. J'ai ensuite entrepris des études d'ergothérapie, qui ont un côté créatif, manuel, mais aussi scientifique, dans le domaine du soin. Je n'étais cependant toujours pas totalement satisfait, j'avais vraiment besoin de plus de recherche, de travail dans le domaine de la créativité. Vint alors l'académie des Beaux-Arts, qui m'a convaincu que je ne voulais pas mélanger le côté artistique et scientifique. Mon travail actuel, à temps partiel, à la clinique des frères Alexiens me permet d'effectuer cette distinction

OÙ PUISEZ-VOUS VOTRE INSPIRATION ?

J'ai vu une évolution avec le temps, cela fait maintenant plus de trente ans que je peins. Un stage à l'Académie d'été à Libramont a été déterminant dans mon parcours. J'y ai travaillé sur la superposition de couches abstraites, pour voir apparaître des formes, des profondeurs, des perspectives un peu étonnantes. Ce travail autour de la superposition m'a suivi et j'y ai ensuite introduit la notion de ligne d'horizon. Les compositions restaient alors plutôt abstraites mais moins qu'à mes débuts. Je suis ensuite passé à des choses plus radicales, avec un mélange de figuratif, bien reconnaissable, et d'éléments abstraits. Actuellement, j'utilise un collage au départ de chaque œuvre. Je collectionne beaucoup d'images et recompose ensuite une nouvelle image. Tous les éléments présents sur mes tableaux sont pourtant peints, le collage ne sert que de base.

LA « CABANE » EST UN MOTIF QUI REVIENT SOUVENT DANS VOS ŒUVRES, QUE REPRÉSENTE-T-ELLE POUR VOUS ?

Il existe un lien avec mon exposition à l'IKOB (musée à Eupen). En effet, en 2014 j'ai reçu le prix de Künstler der DG et j'ai ainsi été pendant trois ans l'ambassadeur culturel de la Communauté germanophone. Ces trois années ont été ponctuées par l'exposition à l'IKOB, une belle opportunité d'exposer dans un musée. Le challenge était de taille et pour remplir les 700 m2 d'exposition, je me suis replongé dans l'ensemble de mes œuvres. J'ai alors remarqué qu'un des sujets qui revenait régulièrement était constitué d'un espace architectural, une cabane, un intérieur, voire une maison en décomposition. Pourquoi cette récurrence, je ne sais pas vraiment. Il est vrai que je suis attiré par les endroits qui ont un vécu, une histoire. J'aime me demander ce qu'il a pu se passer dans un endroit déterminé. Mon attirance pour les cabanes remonte aussi à l'enfance. Lorsque j'étais petit, mon père me ramenait des planches et des clous du travail et j'attendais toujours son retour avec impatience pour continuer la construction de ma cabane dans un arbre derrière chez mes parents.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE EXPOSITION À L'IKOB À L'AUTOMNE 2017.

Comme je l'ai mentionné, c'est mon prix de Künstler der DG en 2014 qui m'a permis d'être exposé à l'IKOB. Au départ, je ne devais occuper que le rez-de-chaussée, mais après une rencontre avec le directeur, ce dernier a décidé de me confier tout l'espace de son musée. C'est une chance pour un artiste de pouvoir exposer dans un tel lieu, qui est plus ciblé et plus prestigieux qu'un centre culturel, même si je n'ai rien contre les centres culturels (rires).



QU'EST-CE QUE POUR VOUS UN ARTISTE ?

Pour ma part, j'ai eu besoin de pas mal de temps pour m'autoriser à me considérer comme un artiste. Il faut pouvoir trouver une voie personnelle, même s'il est difficile à l'heure actuelle de présenter quelque chose de totalement inédit. L'artiste peut donner une nouvelle façon de voir le monde, une vision originale. C'est un terme assez difficile à définir.

QUELS LIENS ENTRETIENEZ-VOUS AVEC NOTRE COMMUNE ?

Je ne sais pas si l'on peut parler de lien particulier, mais lorsque mes filles étaient à l'école primaire, leurs camarades de classe sont venus visiter mon atelier et nous avons fait une petite activité ensemble. Pour le reste, j'utilise des images et des photos personnelles comme inspiration pour mes tableaux et certaines ont été prises sur la commune.

L'exposition s'est très bien passée, le succès était au rendez-vous ! J'ai eu beaucoup de retours positifs dans les médias mais aussi de la part du public. Certains m'ont d'ailleurs dit avoir vu l'exposition plusieurs fois !



OÙ PEUT-ON VOIR VOS ŒUVRES PROCHAINEMENT ?

La prochaine exposition aura lieu du 19 au 22 avril avec la galerie Triangle Bleu dans le cadre de la foire d'art contemporain Art Brussels. Il s'agit d'un événement assez pointu, où les exposants sont sélectionnés sur la base du projet présenté. J'ai la chance d'y faire ce que l'on appelle un solo show, j'y occuperai tout l'espace du stand de la galerie. J'observe une progression dans les endroits où je peux exposer mon travail, ce qui me ravit.

PARLEZ-NOUS D'UNE DE VOS ŒUVRES...

Je pense à l'œuvre D'ici et d'ailleurs qui a plu au public (voir photo). Il s'agit d'un tableau d'assez grand format, que j'ai peint pour une exposition dans une galerie à Mons, qui était alors Capitale européenne de la Culture. Il a ensuite été acheté par le Ministère de la Communauté germanophone. Cette œuvre raconte une histoire. Elle représente la vie de Julius Koch, un « géant » décédé le siècle passé. Chaque élément du tableau représente une partie de sa vie : Göppingen, son lieu de naissance en arrière-plan, un lustre des Folies Bergère, où il se produisait comme « bête de foire » à l'époque, le Beffroi de Mons, où il est décédé, et les assiettes représentent la curiosité que les gens avaient quant aux quantités ingurgitées par ce « géant ».





L'ÉCOLE COMMUNALE DE BAELEN EST LA PLUS PROPRE DE WALLONIE

L'ÉCOLE COMMUNALE DE BAELEN A REMPORTÉ LE CONCOURS DE « L'ÉCOLE LA PLUS PROPRE DE WALLONIE », ORGANISÉ À L'INITIATIVE DE GOODPLANET BELGIUM AVEC LE SOUTIEN DU MINISTRE WALLON DE L'ENVIRONNEMENT CARLO DI ANTONIO.

En novembre 2016, Goodplanet Belgium a organisé un concours auquel ont participé 20 établissements scolaires, retenus par un jury indépendant. « Tous ont bénéficié de l'encadrement d'un collaborateur éducatif de Goodplanet et obtenu un capital de départ de 500 € pour l'achat de matériel. Les élèves ont été invités à organiser des actions ludiques visant à diminuer les déchets non ramassés et à embellir la cour de récréation », explique le porte-parole Mélanie Dussart, chef de projet de Goodplanet Belgium.

Le jury a été impressionné par l'approche originale de l'école communale de Baelen et le niveau d'implication très élevé des élèves, des enseignants, de la direction et des parents. A tour de rôle, les élèves d'une classe entière, promus Chevaliers de la propreté, devaient surveiller la cour de récréation pour s'assurer que tous les débris soient bien jetés à la poubelle. En mars, a suivi un grand nettoyage de printemps. Les enfants ont, bien entendu, été sensibilisés sur le tri des déchets par diverses actions prenant la forme de poèmes, de dessins et de bandes dessinées.

Avec le capital de départ et le soutien complémentaire d'Arnaud Scheen, Echevin de l'Enseignement de la commune, l'école a acheté des poubelles destinées au tri sélectif. La cour de récréation a été égayée et embellie de bacs de fleurs, tables, bancs

colorés et zones de jeux.

Outre la mention d'école la plus propre de Wallonie, l'établissement scolaire de Baelen reçoit des tickets d'entrée au parc d'aventure scientifique « PASS » pour deux classes entières ainsi qu'un bon d'achat dans une ressourcerie d'une valeur de 500 €.

« Nous sommes très fiers de cette récompense. Elle est le résultat d'une fantastique collaboration entre élèves, enseignants et parents. Nous ne nous arrêtons évidemment pas en si bon chemin et continuerons à veiller à la propreté de l'école et de la cour de récréation. Nos Chevaliers de la propreté poursuivront certainement ce beau projet avec dynamisme et entrain », explique Dominique Beaufort, Directrice de l'école communale de Baelen.



POÈME DES ÉLÈVES DE DEUXIÈME PRIMAIRE.

LE TRI DES DÉCHETS

Plus d'emballages inutiles
Une boîte à tartines, c'est facile !

Plus de berlingots à jeter
Votre gourde vous utiliserez.

Les déchets de papier et carton
Dans la poubelle papier nous les recyclons.

Les déchets de nourriture
Dans le compost continueront l'aventure.

La poubelle avale-tout diminuera
Si des déchets en moins tu auras.

Si vous voulez une ville plus belle
Triez vos poubelles !

Ta planète te dira merci
Si vous respectez tout ceci.

Tes déchets à la poubelle
Et ta planète sera belle !

DES RÔDEURS... GAGNEZ DU TEMPS ! APPELEZ LE 101 !



VOUS REMARQUEZ UN VÉHICULE QUI CIRCULE DANS VOTRE QUARTIER EN OBSERVANT LES HABITATIONS AVEC BEAUCOUP D'ATTENTION...

DES INDIVIDUS ONT DES COMPORTEMENTS ÉTRANGES, PÉNÉTRANT DANS UNE ALLÉE D'UNE HABITATION DONT LES PROPRIÉTAIRES SEMBLENT ABSENTS...

Formez directement le 101 (centrale des urgences de la police), 24h/24.

- ➔ Communiquez un maximum de renseignements (plaque d'un véhicule, description de personnes,...) mais ne vous exposez évidemment pas !
- ➔ Vous ne dérangez pas l'opérateur 101 !
Cette réaction rapide et efficace permet de ne pas perdre une information ou un détail de description important.
- ➔ L'opérateur 101 est directement en contact avec le dispatcher qui envoie les équipes en mission et il se peut qu'une équipe soit à proximité au moment de l'appel...
- ➔ Lorsque, pour toutes sortes de raisons, vous hésitez à téléphoner au 101 mais que vous préférez contacter une de vos connaissances, qu'elle soit du milieu policier, politique ou autre, vous réduisez les chances d'identifier les suspects, de connaître leurs intentions, voire de faire avorter un fait délictueux...
- ➔ Il peut toutefois arriver que vous n'ayez pas la possibilité d'appeler directement (vous vous promenez sans téléphone portable par exemple). Dans ce cas, n'hésitez pas à transmettre ultérieurement (via votre inspecteur de quartier ou le bureau d'accueil de votre poste de police) tout renseignement que vous auriez relevé. C'est peut-être la pièce manquante du « puzzle » que représente l'élucidation d'un fait délictueux...

Vous trouverez les numéros de contact de vos inspecteurs de quartier et de vos postes / commissariats de police sur notre site internet www.policelocale.be/5288

Soyons réactifs, un appel au 101 rapide et précis permet de rendre nos quartiers insécurisants... pour les malhonnêtes !!!



Poste de Police de Baelen
Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30 • Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00
1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi.
(Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101



LISTE DES SUJETS ABORDÉS PENDANT 10 ANS (2007 À 2017)

LISTE DES SUJETS ABORDÉS PENDANT 10 ANS (2007 À 2017) DANS LES INFOS COMMUNALES DEPUIS LE NUMÉRO 343 DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2007 AU NUMÉRO 403 DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017.

EN UN SIMPLE CLIC, VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ DE RETROUVER LE SUJET RECHERCHÉ DANS LES NUMÉROS - PLACÉS ENTRE PARENTHÈSES - DES INFOS COMMUNALES.

- Un Baelenois bâtisseur du "Mont Rigi" (343 et 372)
- Découvertes archéologiques de l'époque romaine (344)
- Une tannerie à Baelen en 1834 ? (345)
- Château de Vreuschemen et le château ferme de Nereth (346)
- Anciens héros du bout du monde (347)
- N. J. Larondelle, docteur en médecine (348)
- La Gileppe (349)
- Rue Longue. Garnstock (350)
- L'ancienne frontière belgo-prussienne (351)
- Assassinat de 1554. Une amiable composition (352)
- Le chemin de fer vicinal "Dolhain-Eupen" (353)
- Bailus 888 - Le 65ème anniversaire de la libération (354)
- Hestreux (355)
- Église de Membach - Rue Longue (356)
- Heggen - Le pont d'Oeveren - La grand-route de Dolhain (357)
- Rue de l'Église - La Gileppe. (358)
- Le chemin de fer vicinal Dolhain-Membach (359)
- La maison du Roi (360)
- La hache préhistorique découverte à Baelen (361)
- Le fondeur de cloches J. Bourlet (362)
- Inondations de juin 1953 à Membach (363)
- Baelen-Membach dans les cartes anciennes (364 et 366)
- L'ancien bâti à Baelen au XVIIIe siècle (365)
- La fagne baelenoise et la via Mansuerisca (367)
- Le home Saint-François a 140 ans (368)
- L'accident de trams à Forges-Baelen (369)
- La catastrophe de la Soor (370)
- L'accident du pont de Perkiets (371)
- Le vieux Nereth disparaît (373)
- Le quartier de la chapelle Saint-Quirin (374)
- Les élèves de Membach en 1935-1936 (376)
- La ligne du temps et des événements (377)
- L'école des filles de Baelen (378 et 379)
- Jumelage Membach - Gijzegem (380)
- Pierre Radermecker (381)
- La guerre 14/18 à Baelen-Membach (382)
- La société de tir Saint-Paul de Baelen (383)
- Membach des années 1950 (384)
- Il y a 60 ans : 3 nouvelles cloches à Baelen (385)
- Rue de la Régence (386)
- Baelen à travers les cartes anciennes (387)
- Activités culturelles à Baelen-Membach (388)
- Le château Laverne et sa tragédie (389)
- Les Baelenois sont-ils des Éburons ? (390)
- Nereth : un hameau très ancien (391)
- Rue de l'Église (392)
- Rue Longue - 1 (393)
- Rue Longue - 2 (394)
- Aux limites sud de notre commune (395)
- Les dix siècles du ban de Baelen (395 et 396)
- Baelen-sur-Vesdre (397)
- Runschen (398)
- Honthem (399)
- Heggen (400)
- Forges-Baelen (401 et 402)
- Overoth (403)



L'AUBÉPINE : CRATAEGUS

L'AUBÉPINE, C'EST CET ARBUSTE QUI PRÉSENTE UN BRANCHAGE DENSE ENCHEVÊTRÉ ET ÉPINEUX. BIEN PRÉSENTE DANS NOS RÉGIONS ET PARTICULIÈREMENT DANS LE PAYS DE HERVE, L'AUBÉPINE EST AUSSI APPELÉE EPINE BLANCHE (SPINA ALBA) EN RAISON DE SES FLEURS BLANCHES OU ROSÉES ET DES ÉPINES PRÉSENTES SUR LES RAMEAUX.



Pour éviter la confusion avec le prunellier (Spina Negra), sachez que l'aubépine possède d'abord des feuilles, avant la floraison qui donnera par la suite des fruits rouges appelés cenelles (du latin acinella = raisin et acinus = pépin), Poire à Bon Dieu ou encore Poire d'oiseaux. Pour ce qui est du prunellier, la floraison a lieu avant l'arrivée des feuilles et les fruits bleu-noir qui suivront seront appelés prunelles. Dans la mythologie grecque, l'aubépine est dédiée à Maïa, mère d'Hermès, fêtée au mois de mai. Appelée « arbre de mai » chez nous pour sa floraison abondante et odorante, l'aubépine est un arbuste fort utilisé dans le paysage bocager pour former les haies qui délimitent les prairies et vergers. Elle aime les terrains calcaires pas trop secs et exige beaucoup de lumière. Bien exposée, elle donnera une multitude de fleurs tandis qu'installée en semi-ombragé elle donnera priorité au feuillage.

Il faut différencier chez nous deux espèces d'aubépine différentes : tout d'abord, l'Aubépine à un style, qui peut atteindre jusqu'à 10 m de hauteur et possède de petites feuilles



présentant de 5 à 7 lobes profonds et dentelés. Ses fleurs ne possèdent qu'un ovaire et les fruits ne possèdent qu'une graine, d'où l'appellation « à un style ». L'autre espèce, l'Aubépine à deux styles, n'atteindra que 6 m de haut et a des feuilles avec seulement 5 lobes peu profonds. Ses fleurs possèdent 2 ovaires qui donneront 2 graines dans les fruits, d'où l'appellation « à deux styles ».

Dans les années 80/90, l'aubépine a fortement souffert d'une maladie appelée « feu bactérien ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une maladie causée par une bactérie, *erwinia amylovora*. Les symptômes sont des taches brunâtres ou de couleur rouille sur le feuillage partant de l'extrémité des feuilles vers le pédoncule. Les boutons floraux sèchent et brunissent et les rameaux se recroquevillent et finissent par sécher également. En l'absence de traitement efficace, la seule solution est de couper les plants contaminés et de les brûler systématiquement pour éviter la propagation de la maladie.

L'aubépine est intéressante à plus d'un titre. Le plus souvent plantée en haies, elle constitue une barrière naturelle infranchissable par son feuillage dense et ses rameaux épineux. C'est un peu l'ancêtre du fil barbelé pour délimiter les prairies et vergers... Elle constitue également un abri anti-prédateurs pour les petits mammifères comme les hérissons, hermines, belettes ou pour les oiseaux comme les

merles, grives et autres fauvettes qui y nichent et s'y nourrissent de ses cenelles. L'homme en fait bon usage également : le bois dur de ses branches servait à fabriquer des manches d'outils, tandis qu'en période de disette, les fruits séchés et moulus étaient mélangés à la farine pour faire le pain. Pendant la guerre 14-18, on aurait broyé les graines contenues dans les cenelles pour en faire un substitut de café et les feuilles auraient été séchées pour en faire un ersatz de tabac. De nos jours, on l'utilise encore en médecine : sous forme de gélules, pour soigner les palpitations cardiaques, ou en gargarisme, une cuillère à café de fleurs séchées dans une tasse d'eau bouillante, pour soigner les maux de gorge. Les feuilles séchées sont également utilisées pour faire des tisanes. Attention toutefois de ne pas consommer des tisanes avec feuilles et fleurs en même temps, les effets seraient nocifs.

Sous forme alimentaire, on utilise la pulpe des cenelles mélangée à la farine pour cuire des gâteaux au goût original d'amande. Les fruits se consomment crus ou cuits, mais sans les graines qui contiennent de l'acide cyanhydrique et sont donc toxiques. Les jeunes feuilles se mangent en salade que l'on peut agrémente de quelques fleurs pour donner de la couleur.

Certains préfèrent utiliser l'aubépine pour faire une liqueur à base des fleurs. Pour cela il vous faudra un litre de fleurs sans tiges cueillies dans un endroit sans pollution (évités les bords de routes et les champs cultivés pulvérisés). Placez les fleurs avec un litre de genièvre dans un récipient hermétique. Laissez macérer deux mois à l'abri de la lumière en remuant de temps en temps. Après cela, filtrez et sucrez à votre goût avant de mettre en bouteille. Comme dit l'adage, à consommer avec modération !

D'autres choisiront de faire une gelée de cenelles. En voici la recette : 1 kg de cenelles débarrassées des pédoncules, 700 gr de sucre et 1 citron. Placez les fruits recouverts d'eau dans une casserole. Portez à ébullition à feu vif quelques minutes jusqu'à ce que les baies éclatent. Passez au chinois et filtrez le jus obtenu auquel on ajoute le même poids en sucre et le jus du citron. Faites cuire à feu vif dans une bassine à confiture pendant 15 minutes pour que la gelée soit bien prise, puis mettre en pot.

Histoire et légendes :

Dans la Grèce antique, les mariés portaient le jour des noces une branche d'aubépine et en déposaient quelques unes autour du lit pour assurer leur fertilité. Plus tard, ils plaçaient une branche au berceau afin d'éloigner les mauvais esprits.

Dans nos contrées, il n'y a pas si longtemps, on se servait de rameaux dans les maisons pour chasser le mauvais œil. Les haies d'aubépine étaient censées protéger les fermes que l'on garnissait d'une branche fleurie afin d'éloigner la foudre. En effet, on pensait que le diable ne pouvait frapper une plante qui avait touché la tête du Christ (on pense que la couronne d'épines du Christ sur la croix aurait été tressée d'aubépine). ■

Christian Desart
Guide Nature



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

Lundi de 13h30 à 16h30
 Mardi de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
 Mercredi de 13h30 à 18h30
 Vendredi de 15h30 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
 Samedi de 09h30 à 13h30
 Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- **10 centimes** pour les **bandes dessinées**
- **20 centimes** pour les **livres adultes**
- **1 euro** pour les **jeux**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse **bibliotheque@baelen.be**, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes.

La bibliothèque **possède des fonds spécialisés : bandes dessinées, ouvrages en allemand ou livres de développement personnel, ainsi que de nombreux romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.**

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : **www.baelen.be**, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque

AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
20/01/2018	Fête des générations	Baelen, salle du conseil	14h-18h	4837 en actions
26/01/2018	Amicale annuelle ACRF	Baelen, réfectoire de l'école communale	18h30	ACRF
26-27-28/01/2018	Théâtre à Baelen	Baelen, agora de l'école communale	20h et 15h	Groupe Expressions
04/02/2018	Balade: Eupen	Départ Baelen parc communal	13h30	Voir article
08/02/2018	Petit déjeuner Jeudi des Femmes	Baelen, salle du conseil	8h	Commune de Baelen
04/03/2018	Balade: Tiège	Départ Baelen parc communal	13h30	Voir article
23/02/2018	Soirée de remise des Mérites 2017	Baelen, salle du conseil	20h	Commune de Baelen
20/03/2018	Remise à niveau code de la route	Baelen, salle du conseil		L.A.C.
24/03/2018	Visite manufacture d'orgues André Thomas	Départ de Baelen	13h	L.A.C.
24 et 25/03/2018	Théâtre à Membach	Membach, salle St Jean	20h et 16h	Scène entr'amis
08/04/2018	Balade: Theux	Départ Baelen parc communal	13h30	Voir article

Avis aux personnes et organisateurs de

▲ BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.



La récolte annuelle de vivres non périssables Opération Arc-en-Ciel aura lieu du 9 au 11 mars 2018. Cette collecte a lieu sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en porte-à-porte entre 9h et 18h, par des groupes locaux de citoyens et des mouvements de jeunesse. Les vivres récoltés sont redistribués auprès d'associations accueillant des jeunes en Wallonie et à Bruxelles. L'an dernier, près de 114 tonnes de vivres ont ainsi été récoltés. En 2018, la Fédération Nationale des Patros s'associe à l'action Arc-en-Ciel : ils récolteront sacs à dos, lits de camp et sacs de couchage de seconde main pour les enfants défavorisés de leurs groupes locaux. Réservez-leur bon accueil !



INVITATION

Chères Amies,
Si vous avez envie de passer une soirée agréable
Venez vous joindre à nous pour notre

AMICALE ANNUELLE ACRF

Qui aura lieu le **vendredi 26 janvier 2018 à 18h30** au **réfectoire de l'école**. Nous partagerons un repas simple dans l'amitié et la bonne humeur. Nous poursuivrons la soirée avec des jeux et des chants. Nous espérons vous voir nombreuses à cette soirée.

L'équipe de l'A.C.R.F de Baelen.

BALADES

Envie de découvrir votre village et votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines destinations :
04/02 Eupen • 04/03 Tiège • 08/04 Theux

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45
Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89
Pirard Jos : 087/56.91.58



MERCI

Le dimanche 3 décembre 2017 a eu lieu la traditionnelle rencontre avec le Grand Saint, lequel a distribué quelque 180 sachets aux enfants présents. La distribution des friandises fut précédée par le spectacle de Seb le magicien, qui présenta quelques-uns de ses tours.

Nous tenons à remercier les boulangeries Remacle, Radermecker et St Paul pour avoir accepté la vente des tickets.

Un tout grand merci également à nos sponsors sans qui cette fête ne pourrait plus être poursuivie.

Ces sponsors sont les suivants :

- La société de construction « Batico »**
- Le salon de coiffure « Essentiel »**
- L. Becker entreprise de parcs et jardins**
- La firme Ecotherm**
- La SPRL Franz Claassens**
- Les assurances Creutz.**
- La ligue des familles de Baelen – Membach**
- Emontz Damien – location de conteneurs**
- Le salon d'esthétique et de pédicurie médicale « L'Ecrin du bien-être »**
- L'Administration communale**

Le Comité de la Saint Nicolas de Baelen.

Stéphanie Crutzen , Chantal Dodémont , Marie-Paule Goblet, Mandy Vandenberg et Carine Vandenberg.



ROUTE DE L'ART - KUNSTROUTE

« DES KILOMETRES POUR L'ART » SUR LA ROUTE DE L'ART VESDRE - GUEULE

Le premier dimanche de chaque mois entre 14 et 17 heures, plusieurs centres culturels et artistiques de la région ouvrent leurs portes en même temps. Ils forment le circuit culturel et artistique Euregio Vesdre-Gueule. La Route de l'Art réunit différents centres d'Art du Pays d'Eupen en Belgique, de la région urbaine d'Aix-la Chapelle en Allemagne et du Limbourg néerlandais, associés pour former un circuit de découverte d'œuvres d'art et leurs artistes. Les différents lieux sont situés à La Calamine, Vaals, Aix-La Chapelle, Hauset-Raeren, Baelen, Walhorn, Montzen, Raeren-Eynatten, Eupen-Kettenis.

Le premier dimanche du mois, les musées de la route de l'art ouvrent gratuitement leurs portes, au minimum de 14 à 17 heures. Ils vous proposent un choix d'expositions exceptionnelles fixes ou variables, souvent agrémentées d'activités particulières ou d'animations pour enfants ou adultes. En suivant en voiture cette Route de l'Art vous pourrez également admirer le magnifique paysage rural de la région. Vous trouverez plus de renseignements sur les expositions et les activités proposées les différents dimanches ainsi que le chemin à suivre détaillé, les adresses et des photos sur: www.kunstroute-Weser-goehl.eu

La route de l'art passe aussi par **Baelen : Mazarinen 9**, à la **Fondation Peter Paul J. Hodiament**. Peintures, céramiques et sculptures sont exposées dans le jardin et dans la maison. L'artiste est décédé il y a 10 ans dans sa "Maison du Soleil". Peter Hodiament est un grand artiste eurégional aux racines néerlandaises, installé à Baelen au début des années 70. De nombreuses œuvres, telles que des fontaines, des stèles et des vitraux créés tout au long de ses 60 ans de carrière perpétuent le souvenir d'un personnage particulièrement charismatique au-delà de sa mort. En plus des œuvres de Peter Hodiament, d'autres artistes invités exposent régulièrement leurs œuvres dans sa maison (3 à 4 expositions différentes par an). Plus d'informations auprès de: www.fondation-hodiamont.org.

Entrée libre chaque 1^{er} dimanche du mois. Dates 2018 : 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 1^{er} juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.



THEATRE À BAELEN

Les 4 à strophes

présentent

L'Huître,
«je te quitte moi non plus !»

Pièce de Didier CARON jouée par

Dambiermont Noëlla, Van Lierde Nicolas, Sleypen Annick et Godart Laurent.

Bernard ne sait plus si Viviane, son épouse, l'aime encore. La solution qu'il trouve pour qu'elle le prouve à nouveau est de la rendre jalouse. Il propose donc à Cindy, une jeune comédienne très naïve, de jouer le rôle de sa maîtresse. C'est alors le début des complications.

Le GROUPE EXPRESSIONS vous propose cette comédie les vendredi 26 et samedi 27 janvier 2018 à 20h, ainsi que le dimanche 28 janvier à 15h dans l'agora de l'école de Baelen.

PLACES LIMITÉES

Réservations par mail à l'adresse marine.nihant@skynet.be ou par tél. 0477/33 02 64 – 087/76 34 28

Prix d'entrée : 8 € en prévente – 10 € sur place

THÉÂTRE À MEMBACH

LE GROUPE DE THÉÂTRE "SCÈNE ENTR'AMIS" DE MEMBACH A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À SON PROCHAIN SPECTACLE

5 À 7 À SURPRISES

Comédie en 3 actes de Michel LE DALL

Deux représentations en la salle ST JEAN de MEMBACH

SAMEDI 24 MARS 2018 à 20:00 heures

DIMANCHE 25 MARS 2018 à 16.00 heures

Mise en scène: Eliane DUMOULIN-BECKERS

Marjorie prête souvent son appartement à son amie Suzy. Celle-ci l'utilise parfois pour ses 5 à 7. Ce week-end Marjorie a décidé d'un 5 à 7 de tremplin professionnel avec son patron. Seulement, voilà, le 5 à 7 de Suzy a succombé dans le lit de Marjorie et voilà nos deux amies avec un cadavre sur les bras, cadavre qui doit avoir disparu pour le rendez-vous de Marjorie ...

Personnages (par ordre d'arrivée sur scène)

MARJORIE Clignotte	Locataire de l'appartement	Christine MATHIEU-PIRENNE
JEANNOT Latuile	Voisin de Marjorie	Pierre CRUTZEN
DENISE Clignotte	Mère de Marjorie	Tatiana JANSENS
SUZY Bouillotte	Amie de Marjorie	Chantal THUNUS
GUSTAVE Flambarde	5 à 7	Eric HAUMONT
MARCEL Broutard	Patron de Marjorie	David DE JALLE
CAMILLE Tientlotbou	Intruse	Anita BONTEMPS
LORRAINE Broutard	Epouse de Marcel	Aurélië DE DIJCKER
	Aide-mémoire	Laurence CORMAN

PREVENTE : 7,00 € à partir du 15.01.2018 chez Alex COOLS, rue du Pensionnat 6 – 4837 MEMBACH (087/74 36 22 ou 0478/53 21 63 – alexandre.cools@skynet.be)

SOIRÉE: 7,00 € - enfants de – 12 ans: gratuit.

SAUVONS UNE VIE POUR DE VRAI

CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 26, 27 ET 28 JANVIER 2018.

action
damien



Nous vivons dans un monde de plus en plus virtuel. Ce monde permet de faire une pause, de penser à autre chose, d'entrer dans un univers où rien n'est grave, où on s'achète des vies pour ne pas que le jeu s'arrête. On en oublierait presque le monde réel... Un monde réel parfois très dur !

La lèpre, c'est bien réel

Chaque année, on dépiste 220.000 nouvelles personnes souffrant de cette maladie infectieuse. La lèpre est une maladie de la pauvreté et les malades n'ont pas souvent les moyens de recevoir une aide. Savez-vous qu'Action Damien peut financer un traitement avec 50 euros ? Pour sauver une vie, une vraie.

Mobilisation générale

Action Damien repart en campagne les 26, 27 et 28 janvier. Vous pourrez acheter ou vendre ses marqueurs (6€ la pochette de 4) ou faire un don. Avec les fonds récoltés, Action Damien pourra offrir aux personnes atteintes de la lèpre un accès gratuit aux soins et leur rendre leur place dans la société.

Pour plus d'infos : www.actiondamien.be, campagne@actiondamien.be, 02/422 59 13



APPEL À CANDIDATS :



Vous êtes artiste et souhaitez faire découvrir votre art et votre talent lors d'une exposition s'étalant du 1er au 3 juin 2018 à la maison communale de Baelen ?

L'association Loisirs, Arts et Culture de Baelen - Membach se ferait un plaisir de vous mettre à l'honneur le temps d'un week-end et de vous aider à mettre sur pied cet événement.

N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature en y joignant quelques photos de vos créations.

Renseignements complémentaires et candidatures à l'adresse mail naththonnissen@hotmail.com.

Au plaisir de vous découvrir.

Les Membres du L.A.C.



REMISE À NIVEAU DE CODE DE LA ROUTE

Connaissez-vous la signification de tous les panneaux de signalisation ? Comment aborder correctement les ronds-points ? Quelles sont les règles de priorité ? ...

Le L.A.C. organise une conférence/débat de remise à niveau de vos connaissances du code de la route.

Cette conférence sera donnée par un policier de notre zone de Police et s'adresse non seulement aux automobilistes mais aussi aux cyclistes, aux piétons et à tout autre usager de la route.

Quand ? Le mardi 20 mars (date à confirmer)

Où ? Dans la salle du Conseil Communal à Baelen

Inscriptions souhaitées au 0486/90.23.63 ou par mail à l'adresse naththonnissen@hotmail.com.



Les Membres du L.A.C.

PETIT DÉJEUNER OXFAM :

Pour sa 8ème édition, le LAC vous remercie d'avoir été si nombreux au petit-déjeuner Oxfam organisé ce dimanche 19 novembre. Vous étiez 142 convives cette année.... Un événement convivial qui a rencontré un vif succès ! Bravo à la grande gagnante du panier concours, Madame Monique Bours, pour sa très juste évaluation. Le panier pesait 4,854 kg. Merci à tous pour votre participation et rendez-vous l'année prochaine.



EXCURSION ZÉLANDE SAMEDI 29/09/2018

Le samedi 29 septembre 2018, le L.A.C. vous emmène en Zélande.

Le raz de marée du 1er février 1953 ravagea le sud-ouest des Pays-Bas. Les eaux submergèrent quelque 200.000 ha de terres fertiles et détruisirent les digues en maints endroits.

1035 personnes moururent noyées et 200.000 bêtes périrent.

Peu de temps après la catastrophe la « Commission des travaux du Delta » conseilla de fermer les bras de mer et de réhausser les digues. Coût : 11 milliards de florins.

Programme du jour :

- Nous irons visiter le barrage anti-tempête dans l'Escaut Oriental, Neeltje Jans, 1986 à 250 km ou 3 heures de route.
- Nous poursuivrons notre route sur l'île de Schouwen-Duiveland avec un arrêt dans la petite ville de pêcheurs Zierikzee.
- Nous retraverserons l'Escaut Oriental sur le plus long pont d'Europe en 1965 ! (5 km).
- Nous terminerons par la visite d'un moulin à vent toujours en activité à Wissenkerke.
- Retour par Goes, Anvers, Hasselt et Liège.

Tous les détails (horaires, prix, ...) paraîtront dans le prochain bulletin communal.

Informations :

Nathalie Thönnissen - 0486/90.23.63 - naththonnissen@hotmail.com



VISITE DE LA MANUFACTURE D'ORGUE ANDRÉ THOMAS À STAVELOT ET DE L'ORGUE RESTAURÉ DE JALHAY AVEC « LOISIRS, ARTS ET CULTURE »

Le **samedi 24 mars** prochain, le L.A.C. vous emmènera **à Stavelot**, où la **Manufacture d'orgue André Thomas** a récemment élu domicile.

C'est dans le petit village de Ster-Francorchamps, dans l'ancienne laiterie familiale, qu'en février 1965, André Thomas décida de créer sa propre manufacture d'orgues.

Ebéniste de formation et passionné de musique ancienne, André Thomas avait pour simple ambition de départ de « faire de la réparation ». Mais progressivement, cette petite entreprise artisanale acquit ses lettres de noblesse et se forgea une réputation mondiale bien méritée grâce à l'expertise de la famille Thomas et à la qualité de toutes les étapes de construction ou restauration d'orgues, entièrement faites main.

Le fils d'André, Dominique, reprit l'entreprise en l'an 2000 et emploie actuellement 15 personnes. La manufacture a fêté avec lui ses 50 ans d'existence en 2015. Spécialisé dans les harmonies, Dominique travaille surtout les couleurs sonores qui font la touche Thomas dans le monde entier, en construisant ou restaurant des instruments proches de l'histoire des lieux qu'ils occupent.

Ce sont plus de 135 instruments neufs qui ont été créés dans les ateliers Thomas, dont les orgues de Waregem, Spa, Ciboure et Monaco. 130 autres ont été restaurés, parmi lesquels l'orgue de la Collégiale de Mons, de la Cathédrale de Strasbourg, de l'abbaye de Leffe ... et celui de l'**église Saint Michel de Jalhay inauguré en juin 2017** !

C'est à l'initiative de Jean-Jacques Delière et d'un groupe de bénévoles du village, que l'orgue de Jalhay a retrouvé son lustre d'antan, grâce à un généreux système de parrainage, quelques subsides et de nombreux concerts organisés dans l'église.

Muet depuis les années 60, il avait souffert de l'incendie du village en 1850 puis de la guerre : tuyaux écrasés, soufflets brûlés, clavier arraché ... En 5 années de travail assidu, la Manufacture Thomas lui a rendu son cachet unique et toutes ses qualités acoustiques.

Une audition à l'église de Jalhay clôturera cette belle journée

Samedi 24 mars à 14 heures, nous serons accueillis **à Stavelot** par la famille Thomas qui nous fera découvrir le nouveau site de **sa manufacture** qui abrite des orgues en cours de restauration (dont l'orgue de Hanovre !), et prodiguera moult explications sur les phases de la construction, sur les métiers d'ébéniste, tuyautier, harmoniste, etc.

Après cette visite, nous nous rendrons à l'**église Saint Michel de Jalhay** (+/- 15h30 - 16 h) où le jeune organiste breton Hugo, qui a harmonisé l'orgue restauré, nous fera entendre la richesse de ses sons lors d'une audition. Retour vers 17h30.

Rendez-vous à 13 heures à Baelen (rond-point rue de l'Eglise) pour organiser le covoiturage ; puis départ à 13h15 en voitures personnelles vers Stavelot

ou rendez-vous directement sur place à 13h55 Rue Saint-Laurent 3, 4970 Stavelot

PàF : 5 Euros (paiement avant le départ)

Inscriptions obligatoires et co-voiturage :

Nathalie THÖNNISSEN : 0486/902363 naththonnissen@hotmail.com ou
Nadine ROBERT : 0474 519993 nadinerobertnrj@gmail.com.



ANDRÉ THOMAS



MANUFACTURE ANDRÉ THOMAS



ORGUE DE JALHAY



ORGUE DE MONACO



L'ÉNIGME

TOUS LES DEUX MOIS, **LE LAC** VOUS PROPOSE UNE OU DEUX ÉNIGMES.



Un petit jeu d'observation pour émailler vos balades sur le territoire de notre belle commune.

L'idée est de reconnaître, à travers la photo d'un détail, un lieu patrimonial ou naturel de Baelen-Membach.

À vous de jouer pour le seul plaisir de participer.

Les réponses vous seront données dans la prochaine édition des « Infos Communales »

LA QUESTION DU JOUR:

3) **Où situer ces barreaux en arrêtes de poisson ?**

Indice: Le plus vieux hameau de Baelen.

4) **Où trouver cette inscription ?**

Indice: pas loin d'Eupen.



SOLUTIONS DES ENIGMES DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE (VOIR INFOS COMMUNALES N° 403)

Réponses 1 et 2:

- Où se situe ce bâtiment de 1890 ?

Il s'agit de la chapelle du Gi(e)sberg à Membach. Elle a été construite par un certain Monsieur Schmitz à la demande de la famille Klinkenberg. Actuellement, propriété de la fabrique d'église de Membach. Très bien restaurée par des bénévoles en 1996.

- Où trouvez-vous cette inscription ?

A Mazarinen sur le mur de la Fondation Peter Hodiament. Une capsule en métal inoxydable a été enfouie par le L.A.C à cet endroit en septembre 2012. Elle contient : des lettres à nos descendants de 2112, des dessins d'enfants, des textes d'anciens de Mazarinen, des montres, des gsm, des cartes postales, des bouteilles de bière « Bailus » créées par le LAC en 1988, des réflexions philosophiques, un disque 33t de Jacques Brel, une prière, une pièce de 2 €.etc. Capsule à ouvrir en 2112, dans 94 ans!!!!

Association sans but lucratif

N° 462.221.331

ASET

UN MOIS DE PARTAGE = UN MOIS DE SANTÉ.

2018, 32 années après la catastrophe de Tchernobyl, la santé des enfants biélorusses est toujours mise en danger par une pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Au cours des 10 dernières années, nous avons fait contrôler le taux de caesium 137 qui s'accumule dans leur organisme. Ce contrôle s'effectue à l'Institut Belrad à Minsk au départ de l'enfant et à son retour (voir les résultats sur notre site : <http://www.aset.be/pourquoi-accueillir-un-enfant-victime-de-tchernobyl>)



Les résultats prouvent à suffisance que : un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Ci-dessus, les enfants du 1^{er} car de juillet 2017.

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. **Faites partie de nos familles d'accueil.** Une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en août demande peu de dépenses.

En 2018, pour la 28^{ème} fois, notre association accueillera des enfants biélorusses en Belgique. N'hésitez pas, notre association « ASET : Accueil – Santé – Enfants de Tchernobyl », située à Herve en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements. Nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Josine Deru au 087/46.89.93 ou 0476/48.42.00

Colette Claus au 0494/71 75 09

Léona Boverie : 0479/78.12.22

Par e-mail : aset@skynet.be

En visitant notre **site Internet** : <http://www.aset.be>



CHIENS HEUREUX PLACE AUX ENFANTS

NOUS SOMMES AU MOIS D'OCTOBRE 2017, LA COMMUNE DE BAELEN ORGANISE POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX ENFANTS, DURANT LAQUELLE ILS DÉCOUVRENT DIFFÉRENTS MÉTIERS.



Bien évidemment, l'équipe des chiensheureux a répondu présent afin de faire passer aux enfants un moment agréable en compagnie de nos chiens et de leur ouvrir la porte d'un métier/d'une passion/ d'une vie/ d'un bénévolat plus que plaisant.

Une ribambelle de petits bouts aux yeux pétillants accompagnés d'une curiosité intarissable s'aligne sous la pergola en observant un cours d'obéissance. Pascale, membre du comité et instructeur canin, prend plaisir à donner les premières explications et permettre au petit public le choix d'un couple maître-chien avec lequel il passera cette belle matinée. Avant de pouvoir rejoindre leur duo préféré, les enfants apprennent quelques règles d'or à respecter lors de toute rencontre d'un chien qui leur est inconnu. Même le plus gentil des chiens aura toujours des réactions de « chien » (aboyer, mordiller, mordre). Un enfant ne doit donc jamais, même pas pour un seul instant, rester seul en sa compagnie. Il est, surtout avec les enfants, primordial de passer par la prévention afin d'éviter le pire ! Dans le cadre de notre métier, il est important d'amener les adultes ainsi que les enfants à prendre conscience que le chien reste un animal et qu'il faut le respecter en tant que tel.

Grâce à la théorie mise en place sur le terrain, on a pu apprendre les bonnes attitudes à adopter face à un chien inconnu. Que ça soit en visite chez des amis, dans la rue, ... l'enfant qui se trouve en présence d'un chien qu'il ne connaît pas, aussi attirant qu'il soit, ne doit pas s'en approcher seul. L'approche doit toujours se faire avec l'approbation et en présence du maître et en passant par différentes étapes, comme par exemple : demander la permission, se faire renifler la paume de la main en venant du bas, ...



Pour que cette journée reste attrayante et ludique pour les enfants, ils ont pu accompagner le couple maître/chien qu'ils ont choisi pour quelques exercices. Ils ont ainsi pu voir comment faire monter le chien sur une passerelle, le faire sauter dans un pneu, lui faire faire des positions, etc. Afin de clôturer cette

belle journée, les enfants ont eu l'occasion de promener le chien qu'ils ont choisi sur le terrain du club canin et ensuite de le rappeler d'une longue distance.

Après autant de concentration, il est l'heure de rentrer dans la buvette où des boissons fraîches et quelques douceurs attendaient les enfants afin de se requinquer pour la suite de la journée. Grâce aux bénévoles qui ont donné de leur temps, l'évènement a été un franc succès et nous les remercions de leur présence.

Nous espérons que les enfants ont pris autant de plaisir que nous en avons eu de les accueillir.

Nous en profitons pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année au nom de tout le comité du club canin ChiensHeureux.be !

ASBL

CHIENSHEUREUX.BE

Centre d'Instruction
Membach

OBEISSANCE - SOCIABILITÉ - ÉCOLE DES CHIOTS - DÉFENSE
PRÉPARATION AUX TESTS ET BREVETS - RECHERCHE EN DÉCOMBRES

www.chiensheureux.be **0475 42.12.16**



Pour l'étudiant dans son kot



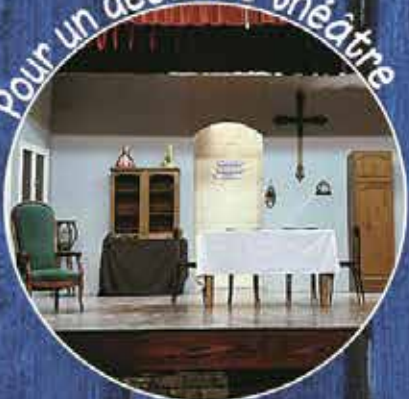
Pour le bouquineur



Pour le brocanteur



Pour un décor de théâtre



Pour customiser ses meubles



Pour les enfants sages



Pour les heureux événements



Pour consommer différemment



Pour le fan de vintage



LES 3R, CHACUN S'Y RETROUVE !

MAGASIN DE SECONDE MAIN

Rue Mitoyenne 218
4710 Herbesthal

LU - ME - VE - SA

10H À 17H

087 89 08 39

Des dons ? Appelez-nous !



Récupération
Réemploi
Recyclage



